



EUROPE & Laïcité

POUR UNE LAÏCITÉ SANS FRONTIÈRES

Nouvelle Série - Le numéro : 1,90 €
Décembre 2005 à Février 2006

N° C.N.I.L. : 369.495 (28.02.1995)

N° 180

courriel : eurolaic@club-internet.fr – Site Web : <http://www.europe-et-laicite.org>

Editorial

LOI DE 1905 Célébrer les centenaire : et après ?

Les pères Noël sont (presque tous) décrochés des balcons, les lampions sont éteints et la trêve des confiseurs tourne en soldes liquidatoires. . . .

Le souvenir des célébrations du centenaire de la loi de 1905 s'estompe déjà, ce qui ne déplaît pas aux anti- et néo-laïques

Quelques remarques s'imposent cependant qu'il convient de garder présentes à l'esprit :

1 - Plusieurs centaines d'initiatives se sont concrétisées dans toute la France pour rappeler notre commun (?) attachement à la laïcité. Même la télévision et les stations de radios y sont allés de leurs évocations historiques parfois bien ficelées.

2 - Par contre, rares ont été les commentaires **prospectifs** sur l'actualité et l'avenir de principes et modalités de la mise en pratique de la Laïcité: encore une fois celle-ci a été vue plus souvent dans le rétroviseur de son historicité, plutôt que sous l'aspect éclairant d'un phare sociétal et politique : merci les grands ancêtres, mais où sont les promoteurs actuels d'un avenir laïque clairement proposé ?

3 - Autocritique nécessaire : les organisations laïques n'ont pas toutes su (ou voulu) s'associer publiquement pour des célébrations pleinement unitaires. Aussi bien pour la grande manifestation parisienne du 10 Décembre à la République, que dans les multiples démonstrations publiques décentralisées (colloques, meetings, assises etc...), il est dommage que les leaders nationaux des organisations institutionnalisées, autrefois connus pour leur références à la laïcité historique, se soient abstenus de s'associer aux initiatives des forces associatives laïques, républicaines et progressistes.

Cela prouve qu'il ne faut pas baisser les bras ni se résigner à laisser faire...

Notre mouvement, en coopération avec des partenaires militants actifs et prospectifs, restera fidèle, dans l'indépendance, à ses objectifs :

- défendre la laïcité en France en s'opposant aux dérives d'une prétendue laïcité nouvelle, plurielle ou diversement adjetivée
- la promouvoir en Europe et partout hors de nos frontières

Bulletin trimestriel
édité par le

**Centre
d'Action Européenne
Démocratique et Laïque**

11, rue des Huguenots
94420 LE PLESSIS-TRÉVISE

Tél. : 01 45 76 42 63

Fax : 01 45 76 75 91

SOMMAIRE

	pages
• Editorial	1-2
• Convocation Assemblée Générale	3
• Rapport moral	4
• Rappel de prises de positions	4
• L'affaire des caricatures dites sacrilèges	5-6
• Points de vue et témoignage	6-7
• Espagne	7
• Italie	8

Fondateurs-honoraires : Pierre Lamarque - Ernest Denis

- et pour cela combattre toutes les formes de cléricatismes résurgents et les dogmatismes multiples qui cherchent à imposer leurs influences et leurs revendications.

*Parlons clair : à propos de la loi de 1905 sur la séparation des Eglises et de l'Etat, trois positionnements se dessinent :
Première possibilité : Prétendre en modifier l'esprit, les modalités et les finalités dans le sens ouvertement antilaïque tel que le ministre SARKOZY projette de le faire dans le cadre de tout son programme anti-républicain, pour accorder des privilèges supplémentaires aux activistes religieux anciens et nouveaux venus.*

Deuxième possibilité : S'y accrocher telle qu'héritée du siècle dernier, en préservant les amendements que les cléricaux catholiques y ont apporté, notamment sous Vichy, et en pérennisant ses insuffisances (portée géographique et modalités de mise en pratique).

troisième possibilité : RENFORCER LES IMPLICATIONS LAÏQUES DE LA LOI DE 1905 (voir édito du N° 179) en exigeant sa mise en pratique dans tous les territoires français métropolitains (Alsace-Moselle) et d'Outre-mer (DOM-TOM) ainsi que promulguer des consignes claires de neutralité religieuse institutionnalisée pour les fonctionnaires et les élus de la République dans l'exercice de leurs fonctions.

Telle est la position de notre mouvement et des forces laïques militantes. Nous renouvelerons nos propositions de concertations et d'engagement commun. Pour cela nous tenterons de définir ensemble les voies d'un épanouissement de l'idéal laïque, sans pour autant prétendre être les détenteurs de modalités exemplaires de sa mise en pratique.

Yves PRAS
Vice-Président

CONNAISSEZ-VOUS NOTRE LETTRE ÉLECTRONIQUE ?

Pour améliorer le contact avec nos amis : LA LETTRE ÉLECTRONIQUE DU M.E.L.

Nous rappelons que vos relations avec le Mouvement Europe et Laïcité, assurées principalement par notre présente publication, peuvent être maintenues plus près de l'actualité grâce à l'Internet. Notre Lettre Électronique, envoyée comme un courrier électronique ordinaire, vous tient au courant sur une ou deux pages des avis, décisions et actions prises par notre Bureau selon les sujets d'actualité. Cette Lettre Électronique est diffusée directement en format texte ou en format html. Pour en être destinataire, il vous suffit d'en faire la demande par courrier électronique à l'adresse suivante :

Techmel@free.fr

Si certains de vos amis sont intéressés, faites-le savoir.

L'organisme responsable de l'acheminement en nombre vous demandera la première fois de lui confirmer votre désir en cliquant simplement sur un lien contenu dans son message. Vous pourrez envoyer vos commentaires à cette même adresse, ou au Président à l'adresse suivante :

eurolaïc@club-internet.fr

Rappelons également l'existence de notre site :

www.europe-et-laicite.org

Frédéric CABY

BULLETIN D'ADHÉSION OU D'ABONNEMENT A EUROPE ET LAÏCITÉ

M., Mme, Mlle : NOM et prénom :

Adresse :

Code postal et ville (pays évent.) :

CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES

- | | |
|--|-------------|
| • Abonnement au bulletin seul | → 10 € |
| • Abonnement au bulletin et adhésion | 16 € |
| • Abonnement au bulletin et adhésion + soutien | 20 € (ou +) |

Les courriers ne contenant **que** le seul règlement de la cotisation et libellés à l'ordre de « Europe et Laïcité » peuvent être adressés directement au Trésorier :
Gérard Gorgeon - 57, rue Beauregard - 94350 Villiers-sur-Marne

P.S. : Amis belges et luxembourgeois : les chèques en euros émis hors de France étant toujours frappés de frais importants, nous vous conseillons de continuer à utiliser notre compte postal belge post-chèques N° 000-0563831-67 - Bruxelles 110

CONVOCAATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du MOUVEMENT EUROPE et LAÏCITÉ (CAEDEL)

SAMEDI 18 MARS 2006 à partir de 9h
Mairie du 20^{ème} arr. - Salle des Mariages
Place Gambetta à PARIS, Métro: Gambetta

Ordre du Jour :

- Rapport moral et d'activités
- Rapport financier
- DEBAT D'ORIENTATION et PROJETS POUR 2006
 - Loi de 1905 : les suites des actions commémoratives
 - Communautarisme et Laïcité
 - Institutions européennes : quelles suites ?
 - Concertations laïques inter-associatives
 - Organisation interne du M.E.L.
- Renouvellement du Conseil d'Administration

La réunion sera suivie d'un apéritif amical

Pour participer à l'A.G., il est nécessaire d'être à jour de sa cotisation 2005 (règlement possible à l'entrée de la salle de réunion, ou par chèque adressé au siège **AVANT le 17 Mars 2006**).

En cas d'impossibilité de présence à l'A.G., merci d'envoyer un POUVOIR EN BLANC au siège de l'Association : 11 rue des Huguenots, 94420 Le Plessis-Tréville.

Si vous souhaitez présenter votre candidature au Conseil d'administration de l'Association, merci de compléter et renvoyer le bulletin-réponse par courrier **postal**.

LE MOT DU TRÉSORIER

Cher(e) abonné(e)/adhérent(e),

Suite à la demande de nombreux lecteurs, nous allons faire figurer sur la bande - adresse du journal, la date de fin de votre abonnement.

Nombre de nos amis ne savent plus trop « où ils en sont sur le plan de leur contribution financière à la vie du mouvement ».

Une fois ce rappel individuel effectué, nous désactiverons à la date du 30 juin 2006, ceux qui ne seraient pas à jour dans leur cotisation/abonnement annuel.

Nous n'avons pas d'autres ressources que votre soutien et votre participation.

D'avance merci.

Le Trésorier
Gérard GORGEON
57 rue Beauregard
94350 - Villier-/M.

BULLETIN-REPONSE pour l'A.G. du CAEDEL

à faire parvenir au siège de l'Association

11 rue des Huguenots 94420 LE PLESSIS-TRÉVILLE AVANT le 2 MARS 2006

NOM, prénom et adresse :

(I) JE DONNE POUVOIR de me représenter à l'A.G du 18 mars 2006 à

ou à un membre du Conseil d'administration.

(1) JE PRÉSENTE MA CANDIDATURE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION (à recopier pour confirmation manuscrite)

Je déclare être à jour de ma cotisation (ou avoir l'intention de l'acquitter avant l'A.G.).

Fait à le 2006

Signature

¹ Rayer les mentions inutiles

RAPPORT MORAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Pour le Mouvement « EUROPE et LAÏCITÉ », 2005 a été une année d'intense investissement militant, caractérisée par de très nombreuses activités assumées par les membres du Bureau et du Conseil d'Administration.

A tous points de vue nous nous sommes référés aux études effectuées l'année précédente au sein de l'association et aux objectifs que l'Assemblée Générale de l'année passée avait adoptés, et pour lesquels nous avons été mandatés.

Les axes prioritaires de notre engagement ont été :

- notre contribution à la réflexion collective sur le contenu du projet de Constitution européenne (sur lequel nous avons travaillé antérieurement pendant plusieurs années, au fil de son élaboration progressive par les instances européennes).
- L'explication et la diffusion de la prise de position négative (à l'occasion du referendum) décision adoptée à l'unanimité par notre A.G. précédente.
- La préparation et notre participation aux actions publiques collectives pour la célébration du centenaire de la Loi de 1905 sur la séparation des églises et de l'Etat.

Sur ces divers plans, nous avons prioritairement axé nos actions militantes sur le strict respect des positions adoptées par l'Assemblée générale. Nous avons contribué à l'émergence au sein de l'opinion publique, d'un courant de pensée inter-associatif en matière de défense et promotion de la Laïcité, en France et en Europe.

En toutes circonstances nous avons pratiqué des engagements militants dans le strict respect de l'indépendance de notre mouvement, tout en contribuant à favoriser les actions unitaires les plus larges, sur les bases les plus claires possibles.

Les contacts inter-associatifs qui ont été noués en ces circonstances et qui se prolongent en ce début d'année 2006 se sont caractérisés par une volonté de rigueur, d'indépendance et d'ouverture, conformément aux exigences d'une laïcité positive et prospective, avec l'objectif prioritaire de contribuer à doter notre société (tant française qu'euro-péenne), de bases juridiques fondées sur la laïcité, non édulcorée par des qualificatifs qui en dénaturent le sens et l'efficacité.

RAPPEL DE NOTRE PRISE DE POSITION à propos du referendum (adoptée à l'unanimité par la dernière A.G.)

Parmi la multiplicité d'arguments et de motifs justifiant de s'opposer à la néfaste constitution qui nous a été soumise, il faut souligner :

LES MENACES POUR LA LAÏCITÉ

... imputables à divers contenus et aspects du traité constitutionnel, tant sur le plan français qu'euro-péen :

- contenu DOCTRINAIRE de la constitution qui impose de façon irréversible et contraignante la soumission à une économie de marché, libérale et obligatoirement procapitaliste, cet aspect dogmatique étant contraire à l'éthique laïque et aux principes démocratiques,
- absence de toute référence aux valeurs de la laïcité dans les principes généraux du projet,
- refus de l'indépendance de la puissance publique vis-à-vis des influences religieuses et cléricales,

- article 6 qui soumet les lois françaises (donc celles sur la Laïcité) aux directives de l'Union européenne,
- article 70 qui légalise les pratiques religieuses dans le cadre du domaine public européen,
- article 52 (alinéa 3) qui viole les principes républicains de laïcité constitutionnelle française, et qui prévoit de prendre en compte les influences cléricales dans les affaires publiques de l'Union européenne,
- impossibilité de réformer le projet de constitution une fois celui-ci adopté (sauf unanimité irréalisable).

Pour toutes ces raisons notamment, notre Mouvement EUROPE et LAÏCITÉ a exprimé son total désaccord avec le projet constitutionnel soumis à referendum.

*Le Mouvement
EUROPE et LAÏCITÉ*

(Ce texte a été diffusé en avril 2005 par lettre électronique).

EUROPE ET LAÏCITÉ - CAEDEL

11, rue des Huguenots - 94420 LE PLESSIS-TRÉVISE

Tél. : 01 45 76 42 63 – Fax : 01 45 76 75 91

Courriel : eurolaic@club-internet.fr – Web : <http://www.europe-et-laicite.org>